

Collectivités

PFO 601.120

► Entretien Fosse Septique

Propriétés

PFO 601.120 contient des micro-organismes spécialement choisis pour dégrader les matières fécales, la cellulose, les protéines, l'amidon, les graisses et tout autre élément organique présent dans les fosses septiques. Le traitement permet de garder actives, les installations déficientes (même en présence de croûtes ou engorgements prématurés).

- Restaure l'activité biologique et entretient les fosses septiques
- Évite les colmatages et les mauvaises odeurs
- Réduit le nombre de curage
- Restaure l'activité biologique après une longue période de non-utilisation des installations

PFO 601.120 est recommandé chez le particulier pour l'entretien :

- Des fosses septiques privées ou collectives
- Des effluents domestiques

Caractéristiques

Aspect : Poudre micronisée beige

pH en solution à 5% : de 6,8 à 7,5

Masse volumique : 1000 ± 20 g/l

Température d'utilisation : entre 15 et 40°C

Sécurité

Le produit est conforme la directive européenne 200/54/CE : "micro-organismes ne nécessitant aucune précaution particulière..."(Classe1).

Conditions de stockage : Conserver à l'abri de l'humidité

Conditionnement :

Carton de 16 boîtes de 20 doses (320 doses)

- Carton de 16x1kg
- Seau de 5 et 10 Kg
- Sac de 25 Kg
- Palette de 1 tonne

Dosage

A titre indicatif :

Phase d'ensemencement :

200 g de poudre / m³ ou habitat de 4 personnes : à répartir tous les jours la 1ère semaine

Phase d'entretien :

100 g de poudre (ou 2 doses de 50 g) / mois / m³ ou habitat de 4 personnes

Préparer la solution à raison d'une dose pour un seau d'eau tiède. Mélanger. Attendre 20 à 30 mn. Introduire directement dans la fosse.

NB : Pour les fosses industrielles ou récalcitrantes, il y a lieu d'utiliser un starter lors de la 1ère application (voir ref. BIOSTART FS 619)

Recommandation particulière : l'utilisation du seau servant à la préparation est strictement réservée à cet usage.

